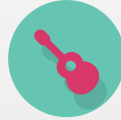


Mode d'emploi



Ty
Kdoz

CHÈQUES
CADEAUX



100 %
Morbihan

Consommons local !



CHÈQUES CADEAUX 100 % Morbihan



Mode d'emploi du chèque Ty Kdoz

Vous vous êtes engagé à accepter les **chèques Ty Kdoz** pour tous les produits de votre commerce sauf dérogations suivantes :

- Articles en soldes ou en promotion à condition que la clientèle en soit informée par un écriteau visible dans le commerce,
- Produits d'alimentation courante comme indiqué sur le chèque.

Les **chèques Ty Kdoz** sont cumulables. Vous n'êtes pas tenu de rendre la monnaie.

Avant d'accepter les **chèques Ty Kdoz**, vous devez impérativement vérifier les points suivants :

- 1/ le chèque est bien en deux parties avec le même code barre sur les deux parties,
- 2/ la date limite d'utilisation n'est pas dépassée (n'accepter aucun chèque dont la date ne serait plus valide),
- 3/ les restrictions éventuelles (chèques valables uniquement dans les commerces adhérant à l'Union Commerciale ou dans certains rayons ...).

Exemple de chèque

Talon à conserver


Partie à renvoyer à la CCI du Morbihan



Contribuer au développement de l'économie locale et durable !



POUR LE REMBOURSEMENT



Complétez le bordereau de remise de chèques Ty Kdoz spécifique et indiquez vos coordonnées, votre SIRET, le nombre et le montant des chèques. Envoyez à la CCI du Morbihan par simple courrier, votre bordereau accompagné impérativement de la partie droite du chèque.

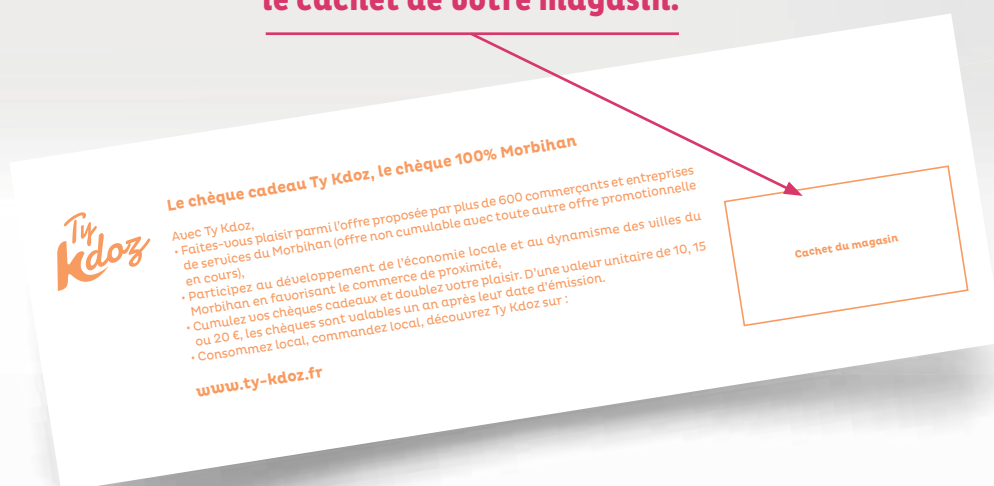
Conservez impérativement le talon gauche du chèque jusqu'à remboursement. Pour être payé rapidement, renvoyez les chèques

reçus le plus vite possible. Toute demande de remboursement reçue avant le 10 du mois sera payée le 20 du même mois. Le remboursement est fait par virement bancaire sur votre compte (moins les frais de gestion). Vous recevrez une facture de commission avec le relevé de remboursement.

Au-delà d'un an après la date limite de validité, les chèques ne seront pas remboursés.

PAR SÉCURITÉ

une fois le chèque accepté, vous devez impérativement apposer **le cachet de votre magasin.**



LES CHÈQUES SONT À RETOURNER À :

CCI du morbihan
21 Quai des indes - cs 30362
56323 Lorient cedex

Contribuer au développement de l'économie locale et durable !



Service commercial Ty Kdoz

21 quai des Indes • CS 30362 • 56323 Lorient cedex

Tél. **02 97 02 40 00**

contact@ty-kdoz.fr

Rejoignez-nous sur Facebook :

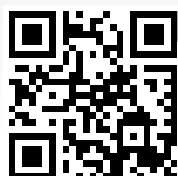
Ty-Kdoz-56



CHÈQUES
CADEAUX



100 %
Morbihan



www.ty-kdoz.fr